

2024

Rapport du Comité consultatif indépendant des nominations au conseil d'administration de CBC/Radio-Canada

Rapport commandé par
Le Ministère du patrimoine canadien

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre de Patrimoine canadien, 2024
No. de catalogue : CH44-181/2025F-PDF
ISBN : 978-0-660-75746-9

CONFIDENTIEL

Le 21 novembre 2024

L'honorable Pascale St-Onge, C.P., députée
Ministre du Patrimoine canadien
12^e étage, 15 rue Eddy
Gatineau (Québec)
J8X 4B5

Madame la Ministre,

Conformément au mandat du Comité consultatif indépendant des nominations au conseil d'administration de CBC/Radio-Canada, je vous présente le rapport final 2023-2024 sur le processus du gouverneur en conseil pour le poste à temps plein de président-directeur général de CBC/Radio-Canada. Ce rapport comprend des informations sur le mandat du Comité, des statistiques relatives aux candidatures reçues, ainsi que des recommandations pour améliorer le processus. Au nom de tous les membres, je vous remercie de nous avoir donné l'occasion de siéger au Comité.

Sincèrement,

Charles Décarie
Président, Comité consultatif indépendant des nominations au conseil d'administration
de CBC/Radio-Canada

Pièce jointe

cc. Cameron Bailey
Jocelyn Formsma
Prem Gill
Michael Goldbloom
Louise Imbeault
L'honorable Lisa Raitt, c.p.
Monique Simard

Table des matières

Introduction	4
Création du Comité	4
Processus d'évaluation des candidatures	4
Statistiques sur les candidatures.....	5
Confidentialité et processus de recommandations	5
Commentaires et recommandation du Comité	5
Annexe A : Mandat du Comité consultatif indépendant des nominations au conseil d'administration de CBC/Radio-Canada (2023-24)	6
Annexe B : Le Comité consultatif indépendant lance un appel de candidatures ouvert pour trouver le prochain ou la prochaine PDG de CBC/Radio-Canada	9
Annexe C : Biographies des membres du Comité consultatif indépendant des nominations au Conseil d'administration de CBC/Radio-Canada	11
Annexe D : Avis de possibilité de nomination : Président-directeur général, Société Radio- Canada	15

Introduction

Ce rapport a été préparé conformément au mandat ([Annexe A](#)) du Comité consultatif des nominations au conseil d'administration de CBC/Radio-Canada (Comité) qui stipule que :

- Dans les trois mois suivant la fin du processus de sélection, le Comité consultatif devra présenter à la ministre du Patrimoine canadien, un rapport dans les deux langues officielles, contenant de l'information sur le processus, notamment sur l'exécution du mandat et sur les statistiques relatives aux candidatures reçues.
- En outre, le rapport peut contenir des recommandations visant à améliorer le processus.
- Le rapport doit être rendu public.

Le présent rapport inclut de l'information sur le processus de sélection, l'exécution du mandat du Comité entre le 1^{er} décembre 2023 et le 13 septembre 2024, les statistiques relatives aux candidatures reçues ainsi que les recommandations des membres visant à améliorer ce processus.

Création du Comité

La composition du Comité qui avait pour mandat de mener un processus de sélection aux fins de nominations par le gouverneur en conseil afin de recommander à la ministre du Patrimoine canadien des candidats hautement qualifiés pour le poste de Président-directeur général de CBC/Radio-Canada a été annoncée le 1^{er} mars 2024 ([Annexe B](#)).

Le Comité qui comprenait neuf membres dont un président était constitué d'experts en radiodiffusion, en technologie numérique et de représentants des secteurs culturels d'un bout à l'autre du pays. Les membres ([Annexe C](#)) ont été nommés par la ministre du Patrimoine canadien pour un mandat de six mois.

En janvier 2024, les membres du Comité ont participé à leur première rencontre, pour discuter de la composition actuelle du Conseil d'administration et sélectionner la firme de recrutement exécutif qui les a soutenus tous au long du processus. Ils se sont par la suite réunis virtuellement à plusieurs reprises afin d'évaluer les candidatures, mener des entrevues et discuter des vérifications de référence.

Le Comité a également bénéficié du soutien d'un secrétariat au ministère du Patrimoine canadien.

Processus d'évaluation des candidatures

Les candidats intéressés ont été invités à soumettre leurs candidatures en réponse à l'avis de possibilité de nominations ([Annexe D](#)). Les membres du Comité ont mené un examen des demandes de candidature soumises en tenant compte critères d'évaluation, des données démographiques ainsi que des antécédents professionnels.

À la suite de l'évaluation de plus des 125 candidatures reçues, 11 entrevues ont eu lieu entre les mois de mai et septembre 2024. Des vérifications de références par des tierces parties ont été faites pour les candidats retenus.

Statistiques sur les candidatures

Parmi ces candidatures, seulement 20 personnes se sont identifiées comme suit (certains peuvent choisir deux choix) : 3 étant une femme, 17 hommes, 1 personne non conforme au genre, 1 personne en situation de handicap, 8 se sont identifiés étant membre d'un groupe d'une minorité visible, 1 étant autochtone et 5 se sont identifiés comme étant un membre de la communauté 2ELGBTQI+.

Les candidatures proviennent des provinces et territoires suivants : 53 de l'Ontario, 37 du Québec, 5 de l'Alberta, 4 de la Colombie-Britannique, 4 du Manitoba, 2 de la Saskatchewan, 1 de la Nouvelle-Écosse, 1 des Territoires du Nord-Ouest et 18 de l'extérieur du Canada.

Confidentialité et processus de recommandations

Les membres du Comité assurent la confidentialité de tout renseignement dont ils sont saisis dans l'exercice de leurs fonctions, ils ont d'ailleurs signé une entente de confidentialité qui était une condition à leur nomination. Par conséquent, les membres du Comité ne communiqueront aucun renseignement sur les candidatures.

Le Comité a transmis à la ministre du Patrimoine canadien un dossier contenant la liste des candidats recommandés, par ordre alphabétique, comprenant également un bref résumé biographique ainsi que les documents fournis par les candidats.

Commentaires et recommandation du Comité

Le comité était initialement composé de dix membres, mais un membre s'est retiré avant l'annonce et un autre peu après.

Les membres ont estimé que la création de sous-comités chargés d'entreprendre certaines tâches permettrait de faire avancer les travaux plus efficacement et offrait une certaine souplesse en termes de calendrier et de temps à consacrer.

Recommandation :

Un comité plus restreint, composé de cinq à sept membres au maximum, faciliterait la gestion du groupe, faciliterait la logistique du calendrier et favoriserait la stabilité des membres pendant toute la durée du mandat du comité.

Annexe A : Mandat du Comité consultatif indépendant des nominations au conseil d'administration de CBC/Radio-Canada (2023-24)

En 2015, le gouvernement du Canada s'est engagé à examiner le processus de nomination des membres du conseil d'administration de CBC/Radio-Canada pour veiller à ce que les nominations soient indépendantes et fondées sur le mérite.

Sous la direction d'un comité consultatif indépendant et non partisan, des processus de sélection tenus en 2017-2018 pour les postes de président, de président-directeur général et d'administrateurs et encore en 2022-23 pour le poste d'administrateur ont donné lieu à des recommandations de candidats hautement qualifiés, tout en respectant le principe de parité hommes-femmes et qui reflète la diversité canadienne.

Conformément à cette approche et au rapport Yale publié en janvier 2020 par le groupe d'experts chargé de l'examen de la législation en matière de radiodiffusion et de télécommunications, un comité consultatif non partisan a été créé pour mener un nouveau processus de sélection pour le poste à temps plein du président-directeur général de CBC/Radio-Canada.

Conformément à la Loi sur la radiodiffusion, le conseil d'administration de la Société est composé de 12 administrateurs, dont le président du conseil et le président-directeur général, nommés par le gouverneur en conseil à titre inamovible, sous réserve de révocation de la part du gouverneur en conseil, pour un mandat maximal de cinq ans.

Mandat

Le Comité consultatif indépendant pour la nomination au conseil d'administration de CBC/Radio-Canada est un organisme indépendant et non partisan qui a pour mandat de mener un processus de sélection aux fins des nominations par le gouverneur en conseil afin de recommander à la ministre du Patrimoine canadien des candidats hautement qualifiés pour le poste de Président-directeur général de CBC/Radio-Canada.

Le Comité consultatif s'appuiera sur des critères fondés sur le mérite et publiés pour identifier des Canadiens et Canadiennes susceptibles de mener CBC/Radio-Canada vers son prochain chapitre, tout en restant fidèle à son mandat.

Composition du Comité consultatif

Les membres du Comité consultatif sont nommés par la ministre du Patrimoine canadien.

Le Comité consultatif compte de neuf membres (dont l'un sera nommé président) choisis parmi un ou plusieurs des groupes suivants :

- des Canadiens ou des Canadiennes éminents des secteurs public et privé, y compris ceux qui ont de l'expérience en radiodiffusion ;
- des représentants du secteur culturel de partout au Canada, y compris des francophones du Québec ; et

- une représentation des Autochtones et des groupes en quête d'équité.

Même si un membre du Comité consultatif est nommé à la présidence de l'actuel conseil d'administration de CBC/Radio-Canada, cette personne n'occupera pas le rôle de président de ce Comité consultatif.

Afin de respecter l'indépendance des membres du Comité consultatif, il n'y aura pas de représentation politique à ce Comité.

Aucun fonctionnaire du ministère de Patrimoine canadien ou du Bureau du Conseil privé ne sera membre du Comité consultatif.

Durée des mandats

Les membres du Comité consultatif sont nommés pour une période de six mois, avec possibilité de prolongation.

Rémunération

Les membres du Comité consultatif ne seront pas rémunérés pour leur temps.

Soutien

Le Comité consultatif sera appuyé par un secrétariat au sein du ministère de Patrimoine canadien et une firme de recrutement des cadres.

Recommandations

Dans la mesure du possible, le Comité consultatif fournira à la ministre une liste de noms de candidats hautement qualifiés à prendre en considération pour la nomination au poste de président-directeur général de CBC/Radio-Canada.

Processus de recommandation

Les membres du Comité consultatif doivent :

- a. respecter les normes les plus strictes d'impartialité, d'intégrité et d'objectivité dans l'examen des candidatures;
- b. organiser efficacement leur travail et leurs responsabilités, ce qui peut inclure la création de sous-comités chargés de certaines tâches;
- c. appliquer équitablement et uniformément les critères énoncés dans l'avis de possibilité pour déterminer si les candidats potentiels possèdent les qualifications nécessaires pour être nommés;
- d. mener des entrevues pour déterminer si les candidats potentiels possèdent les connaissances, les compétences et les aptitudes nécessaires pour être nommés;
- e. dresser une liste de candidats qualifiés aux fins de nomination selon les critères de sélection afin d'assurer la parité hommes-femmes et de refléter véritablement la diversité canadienne.
- f. déclarer tout intérêt personnel et toute relation professionnelle ou d'affaires, qu'ils soient directs ou indirects, à l'égard de tout candidat, s'il est raisonnable de

croire que cet intérêt ou cette relation pourrait constituer un conflit d'intérêts réel ou une apparence de conflit d'intérêts:

- la déclaration fait état de tout cadeau ou marque d'hospitalité reçus du candidat;
- en cas de telle déclaration, le Comité consultatif décide, selon la nature de la relation, si le membre doit se retirer de toute délibération concernant le candidat; et
- si le Comité consultatif décide que le membre doit se retirer de toute délibération concernant le candidat, ces délibérations sont entreprises par les autres membres du Comité consultatif.

Conflit d'intérêts

Bien que le Comité consultatif soit possiblement composé de membres ayant une expérience en radiodiffusion, il importera de veiller à ce qu'aucun membre du Comité consultatif ne se retrouve dans une situation de conflit d'intérêts réel ou perçu à l'égard de CBC/Radio-Canada.

Confidentialité

Les délibérations du Comité consultatif ainsi que tous les renseignements personnels qui lui sont communiqués sont confidentiels et sont traités conformément à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*.

Tout document créé ou reçu par un membre du Comité consultatif et qui est ou devient sous le contrôle du ministère du Patrimoine canadien et du Bureau du Conseil privé est assujéti à la *Loi sur l'accès à l'information* et à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*.

Les membres du Comité consultatif assurent la confidentialité de tout renseignement dont ils sont saisis dans l'exercice de leurs fonctions.

La signature d'une entente de confidentialité est une condition préalable à la nomination des membres du Comité consultatif.

Les noms des candidats ne sont pas annoncés publiquement sans le consentement écrit des candidats concernés.

Rapport

Dans les trois mois suivant la remise des noms de candidats hautement qualifiés au ministre du Patrimoine canadien, le Comité consultatif devra présenter au ministre un rapport dans les deux langues officielles, contenant de l'information sur le processus, notamment sur l'exécution du mandat et sur les statistiques relatives aux candidatures reçues.

En outre, le rapport peut contenir des recommandations visant à améliorer le processus.

Le rapport est rendu public.

Annexe B : Le Comité consultatif indépendant lance un appel de candidatures ouvert pour trouver le prochain ou la prochaine PDG de CBC/Radio-Canada
GATINEAU, le 1er mars 2024

Aujourd'hui, l'honorable Pascale St-Onge, ministre du Patrimoine canadien, a enclenché le processus d'appel de candidatures afin de pourvoir le poste de présidente-directrice générale ou de président-directeur général (PDG) de CBC/Radio-Canada. Cet appel est géré par la nouvelle mouture du Comité consultatif indépendant des nominations à CBC/Radio-Canada.

Le Comité consultatif indépendant s'appuie sur des critères qui sont publics et fondés sur le mérite pour recommander des Canadiennes et des Canadiens aptes à tenir les rênes de CBC/Radio-Canada durant le prochain chapitre de la Société. Le Comité a reçu le mandat de fournir à la ministre du Patrimoine canadien une liste des candidates et des candidats hautement qualifiés qu'il recommande en se basant à la fois sur la diversité canadienne et la capacité à diriger la Société à une étape charnière de sa modernisation.

Les membres du Comité consultatif indépendant sont les suivants :

- Charles Décarie, Québec (président)
- Cameron Bailey, Ontario
- Jocelyn Formsma, Ontario
- Prem Gill, Colombie-Britannique
- Michael Goldbloom, Québec
- Louise Imbeault, Nouveau-Brunswick
- L'honorable Lisa Raitt, C.P., Ontario
- Monique Simard, Québec

L'annonce d'une possibilité de nomination à la présidence de CBC/Radio-Canada est en vigueur. Les personnes intéressées sont priées de soumettre leur dossier de candidature d'ici le 12 avril 2024.

En vertu de la Loi sur la radiodiffusion, le Conseil d'administration de CBC/Radio-Canada est composé de 12 membres, dont un président et un président-directeur général, femmes ou hommes, qui sont nommés par le gouverneur en conseil pour s'acquitter d'un mandat maximal de 5 ans.

Citations :

« Depuis près de 90 ans, CBC/Radio-Canada rassemble les Canadiennes et les Canadiens d'un océan à l'autre autour de leurs histoires, de l'actualité et des moments marquants. La Société est l'une des institutions culturelles les plus importantes du Canada. Nul doute que le Comité consultatif indépendant possède les connaissances et

toute l'expertise nécessaires pour recommander des personnes d'élite susceptibles de prendre la présidence de CBC/Radio-Canada. »

– L'honorable Pascale St-Onge, ministre du Patrimoine canadien

Faits en bref :

En 2017, afin d'assurer un processus sans lien de dépendance, la ministre du Patrimoine canadien a formé un Comité consultatif indépendant des nominations au conseil d'administration de CBC/Radio-Canada qui allait recommander des candidats hautement qualifiés pour les postes d'administrateurs au sein du Conseil d'administration, le poste de président et celui de président-directeur général aux fins de nomination par le gouverneur en conseil. Reformé en 2022, le Comité consultatif indépendant a lancé un processus et recommandé des candidatures au Conseil d'administration.

CBC/Radio-Canada a pour mandat de renseigner, d'éclairer et de divertir ; de contribuer au partage d'une conscience et d'une identité nationales; de traduire la diversité régionale et culturelle du Canada; d'offrir, d'un point de vue canadien, de l'information et une analyse locales, nationales et internationales; et de contribuer au développement du talent et de la culture au Canada. Pour réaliser ce mandat, CBC/Radio-Canada produit, acquiert et distribue une programmation canadienne en français, en anglais et en huit langues autochtones, et distribue une sélection d'émissions dans le monde.

À mesure qu'elles se présentent, les possibilités de nomination au sein des 16 organismes du portefeuille de Patrimoine canadien sont affichés sur le site Web des nominations approuvées par le gouverneur en conseil. Les personnes intéressées peuvent soumettre une demande en ligne.

En tant que société d'État du portefeuille de Patrimoine canadien, CBC/Radio-Canada est un organisme gouvernemental indépendant et elle est responsable de ses activités quotidiennes.

Annexe C : Biographies des membres du Comité consultatif indépendant des nominations au Conseil d'administration de CBC/Radio-Canada

Le Comité consultatif indépendant des nominations au conseil d'administration de CBC/Radio-Canada (le « Comité consultatif ») est un organisme indépendant et non partisan qui a pour mandat de mener un processus de sélection aux fins des nominations par le gouverneur en conseil au conseil d'administration de CBC/Radio-Canada afin de recommander à la ministre du Patrimoine canadien des recommandations de candidats hautement qualifiés pour le poste de Président-directeur général de CBC/Radio-Canada.

Le Comité consultatif s'appuiera sur des critères fondés sur le mérite et publiés pour identifier des Canadiens et Canadiennes susceptibles d'apporter une contribution importante aux travaux du conseil d'administration et de mener CBC/Radio-Canada vers son prochain chapitre, tout en restant fidèle à son mandat.

PRÉSIDENT

Charles Décarie (Québec)

Charles Décarie est l'ancien président-directeur général du Groupe Juste pour rire, un chef de file mondial de l'humour. M. Décarie compte plus de 20 ans d'expérience dans des postes de direction de divers secteurs de l'industrie du divertissement. Dans le cadre de ses fonctions actuelles, il est responsable de la croissance et de l'expansion internationale de l'ensemble des activités de Juste pour rire – des festivals et des spectacles en direct à la production de télévision numérique et à la création de contenu. Il a commencé sa carrière chez Deloitte, où il a conseillé de nombreux organismes internationaux, dont Bombardier, Bell Canada, l'autorité aéroportuaire de Hong Kong et le ministère de la Défense nationale du Canada. Par la suite, en tant que chef de l'exploitation du Cirque du Soleil, il a joué un rôle déterminant dans la valorisation de la marque à l'échelle mondiale. Il a notamment orchestré des tournées dans 200 villes sur cinq continents et établi des spectacles permanents à Las Vegas et à Orlando, aux États-Unis. Il a également une vaste expérience dans le secteur de la technologie puisque, avant de se joindre à l'équipe de Juste pour rire, il a été chef de l'exploitation de Triotech.

MEMBRES

Cameron Bailey (Ontario)

Cameron Bailey est le président-directeur général du Festival international du film de Toronto®, le TIFF. Il est responsable de l'orientation stratégique du TIFF et de la direction des équipes qui travaillent à la réalisation de la mission du TIFF, qui consiste à transformer la façon dont les gens voient le monde grâce au cinéma. M. Bailey a grandi

en Angleterre et à la Barbade avant d'émigrer au Canada. Il a commencé sa carrière en tant que critique de cinéma, puis s'est joint au TIFF en 1990 comme programmeur saisonnier. Au cours des années, il a dirigé le programme Perspective Canada du festival et a mis en place le programme Planet Africa, en 1995. Pendant 20 ans, il a travaillé à la fois comme programmeur et critique contribuant au magazine NOW de Toronto, à CBC Radio One et à Canada AM de CTV. Ses écrits ont été publiés dans The Globe and Mail, The Village Voice et Screen ainsi que dans plusieurs ouvrages. En 2015, M. Bailey a participé au concours Canada Reads de la CBC où il a défendu avec succès le roman Ru de Kim Thúy. M. Bailey a enseigné la programmation de films à l'Université de Toronto et détient un doctorat honorifique de l'Université Western. Il est chevalier de l'Ordre des Arts et des Lettres de France et membre à titre personnel de l'Academy of Motion Picture Arts and Sciences. Pendant 10 années consécutives (2012-2021), le magazine Toronto Life l'a classé parmi les 50 personnes les plus influentes de Toronto.

Jocelyn Formsma (Ontario)

Jocelyn Formsma est la directrice générale de l'Association nationale des centres d'amitié. Mme Formsma est membre de la Première Nation de Moose Cree, sur le territoire du Traité no 9, dans le nord de l'Ontario. Elle est titulaire d'un baccalauréat spécialisé en sciences sociales et d'un doctorat en droit de l'Université d'Ottawa et elle est membre du Barreau de l'Ontario. Mme Formsma compte plus de 20 ans d'expérience professionnelle et bénévole dans l'établissement de relations durables avec les peuples autochtones et la défense de leurs intérêts. Elle a travaillé dans les domaines de la justice sociale, de la radio et du cinéma, de la réforme de la protection de l'enfance, de la mobilisation des jeunes et des droits des enfants autochtones en collaboration avec de nombreux organismes autochtones et des Premières Nations. En outre, Mme Formsma est membre de l'Association du barreau autochtone du Canada, fondatrice du fonds Morningstar, conseillère pour le Ontario Indigenous Youth Partnership Project, membre du conseil d'administration du Musée canadien pour les droits de la personne, membre de longue date et ancienne membre du conseil d'administration de la National Indian Child Welfare Association, et membre antérieur du conseil et présidente actuelle du Réseau de télévision des peuples autochtones.; et dans son poste actuel de directrice générale, Mme Formsma met sa formation juridique et sa passion pour l'accès à la justice au service des peuples autochtones en milieu urbain et de l'Association nationale des centres d'amitié afin de susciter un changement systémique novateur, positif et efficace pour les peuples autochtones.

Prem Gill (Colombie-Britannique)

Prem Gill a commencé sa carrière dans le secteur de la télévision et de la radiodiffusion. À titre de présidente-directrice générale de Creative BC, elle apporte plus de 25 ans d'expérience à titre de cadre à l'échelle nationale et internationale, tant au sein du secteur privé que public, qu'il s'agisse de médias numériques, de création de contenu ou de divertissement. Mme Gill, qui est à la tête de l'agence de développement

économique de la Colombie-Britannique pour les industries créatives, préconise une vision et une stratégie centrées sur la croissance durable du secteur par l'entremise de solutions collaboratives qui s'attaquent aux inégalités sociales et à la crise climatique.

Michael Goldbloom (Québec)

Michael Goldbloom, C.M. est président du conseil d'administration de la Société Radio-Canada. Il a été nommé pour la première fois à ce poste le 3 avril 2018 et a été reconduit pour un deuxième mandat de cinq ans qui prendra fin le 14 décembre 2027. En décembre 2023, il a été nommé à la Commission d'examen des collèges militaires canadiens. Monsieur Goldbloom a amorcé sa carrière chez Martineau Walker (maintenant Fasken) en 1981, comme avocat spécialisé en droit du travail, il possède une vaste expérience dans l'industrie canadienne des médias : il a assumé les fonctions d'éditeur au quotidien montréalais The Gazette de 1994 à 2001, puis au Toronto Star de 2004 à 2006. M. Goldbloom a été principal et vice-chancelier de l'Université Bishop's à Sherbrooke de 2008 à 2023. Il a précédemment assumé les fonctions de président-directeur général au YMCA de Montréal. Il a aussi occupé la présidence d'Alliance Québec, du conseil d'administration du Centre de services sociaux Ville-Marie et de l'école Selwyn House ainsi que de la Fondation des YMCA du Québec à titre de bénévole. En décembre 2013, M. Goldbloom a été nommé à l'Ordre du Canada pour avoir érigé des ponts entre les communautés francophone et anglophone de Montréal. Il est détenteur d'un baccalauréat en histoire de l'Europe moderne et en littérature de l'Université Harvard (1974) et de deux baccalauréats de l'Université McGill, le premier en droit civil (1978) et le second en common law (1979).

Louise Imbeault (Nouveau-Brunswick)

Louise Imbeault a connu plusieurs rôles au cours de sa carrière de journaliste distinguée à Radio-Canada : reportrice, animatrice, rédactrice aux informations, et directrice pour Radio-Canada en Atlantique jusqu'à sa retraite en 2011. Son excellent travail a été reconnu en 2009 lorsqu'elle s'est vu décerner le Prix du président de Radio-Canada. Sa passion et son engagement pour les arts et la culture sont légendaires. Elle continue de diriger et de promouvoir de nombreuses initiatives culturelles à l'échelle locale, provinciale et nationale, inspirant les autres à mener des actions positives tout en améliorant la qualité de vie de tous. Elle possède actuellement une maison d'édition de littérature pour enfants, Bouton d'or Acadie, qui est devenue la première maison d'édition à publier des histoires amérindiennes de l'est du Canada dans leur langue d'origine, en plus du français et de l'anglais. Mme Imbeault siège à de nombreux comités municipaux et provinciaux, notamment en tant que coprésident du Conseil culturel de Moncton, vice-présidente du conseil d'administration du Musée du Nouveau-Brunswick et membre du Regroupement féministe du Nouveau-Brunswick.

L'honorable Lisa Raitt, C.P. (Ontario)

L'honorable Lisa Raitt s'est jointe à Marchés des capitaux CIBC en janvier 2020, après avoir travaillé dans les secteurs public et privé. Mme Raitt se concentre actuellement sur la gestion des portefeuilles des principaux clients et le développement des affaires

avec des clients du secteur de l'énergie, de l'infrastructure et de l'industrie, ce qui correspond à sa longue expérience. Avant d'occuper ce poste, Mme Raitt était présidente– directrice générale de l'administration portuaire de Toronto. Elle a été élue à la Chambre des communes en 2008 et a dirigé trois portefeuilles importants : le ministère des Ressources naturelles Canada, du Travail et des Transports. Plus récemment, Mme Raitt a été chef adjointe de l'opposition officielle et du Parti conservateur du Canada. Mme Raitt est titulaire d'un baccalauréat en sciences de l'Université Saint-Francis-Xavier et d'une maîtrise en chimie de l'Université de Guelph. Elle possède un baccalauréat en droit de la Osgoode Hall Law School et a été admise au Barreau de l'Ontario en 1998. En 2020, Mme Raitt a été nommée Woodrow Global Fellow du Wilson Center du Canada Institute.

Monique Simard (Québec)

Active dans le milieu culturel depuis plus de 25 ans, d'abord comme productrice indépendante avec plus de 60 productions à son actif, Mme Simard a été directrice générale du programme français de l'ONF (2008-2013), puis présidente-directrice générale de la SODEC (2014-2018). En 2016, Monique Simard a été nommée Doc Mogul par le Festival Hot Docs pour sa contribution essentielle au monde du documentaire, et en 2017 elle a reçu le titre de Commandante de l'Ordre des Arts et des lettres de la République Française. En 2018, elle a été nommée par le gouvernement fédéral comme membre du Groupe d'examen du cadre législatif en matière de radiodiffusion et de télécommunications (rapport du comité Yale). Elle jouit d'une excellente réputation dans son domaine et elle est régulièrement sollicitée pour son savoir-faire. En 2022, elle a reçu le Grand Prix du Réseau des femmes d'affaires du Québec et, en 2023, le Prix Hommage Numix pour sa contribution à l'industrie de la création numérique. Elle est présidente du conseil d'administration du Fonds Québecor, présidente du conseil d'administration du Partenariat du Quartier des spectacles, ainsi que présidente du conseil d'administration de la Vitrine culturelle du Québec.

Annexe D : Avis de possibilité de nomination : Président-directeur général, Société Radio-Canada

Portefeuille : Patrimoine canadien
Organisation : Société Radio-Canada
Titre du poste : Président-directeur général
Type : Temps plein
Location : Ottawa (ON), Montréal (QC) ou Toronto (ON)
Numéro de la possibilité de nomination : J0324-0046

La Société Radio-Canada (CBC/Radio-Canada) est le diffuseur public national du Canada et l'une des plus grandes institutions culturelles du pays. Elle fait rayonner la culture canadienne et soutient la vie démocratique. CBC/Radio-Canada a pour mandat de renseigner, d'éclairer et de divertir ; de contribuer au partage d'une conscience et d'une identité nationales ; de traduire la diversité régionale et culturelle du Canada ; d'offrir, d'un point de vue canadien, de l'information et une analyse locale, nationale et internationale ; et de contribuer au développement du talent et de la culture au Canada. Pour réaliser ce mandat, CBC/Radio-Canada produit, acquiert et distribue une programmation canadienne en français, en anglais et en huit langues autochtones.

CBC/Radio-Canada transforme sa façon d'engager la conversation avec les Canadiens et les Canadiennes dans un monde qui ne cesse d'évoluer, en rendant le diffuseur public plus numérique et plus ambitieux dans sa programmation canadienne. CBC/Radio-Canada préserve un espace pour le Canada et les Canadiens et les Canadiennes dans l'univers numérique et souhaite élargir et approfondir l'engagement de l'auditoire.

Le président-directeur général (PDG) de CBC/Radio-Canada mènera la Société dans un environnement en évolution rapide, se concentrera sur son mandat public et veillera à ce qu'elle demeure pertinente pour la prochaine génération de Canadiens et de créateurs. Le PDG est responsable de l'orientation et de la gestion globale de la Société, et il doit rendre des comptes au Conseil d'administration sur l'efficacité opérationnelle de la Société conformément aux priorités établies par le Conseil et les principes de gouvernance de CBC/Radio-Canada. Le PDG doit rendre compte aux Canadiens de s'assurer de fournir un haut niveau de service public d'un océan à l'autre. Le PDG est responsable de s'assurer que la Société est agile, innovatrice, et joue un rôle important dans la démocratie canadienne en tant que fournisseur digne de confiance de nouvelles et d'informations.

Vous pourrez trouver d'autres renseignements sur l'organisation et ses activités sur le site Web de CBC/Radio-Canada.

Diversité et Langues officielles

Nous nous engageons à fournir un lieu de travail sain et accessible qui favorise la dignité, l'estime de soi et la capacité de réaliser pleinement son potentiel. Dans cette optique, toutes les personnes nommées devront prendre des mesures pour promouvoir et maintenir un milieu de travail sain, respectueux, inclusif et exempt de harcèlement.

Une préférence pourrait être accordée aux individus qui appartiennent à l'un des groupes suivants : femmes, Autochtones, personnes handicapées et minorités visibles.

Le gouvernement du Canada tiendra compte du bilinguisme et de la diversité des postulants. Par conséquent, nous vous encourageons à indiquer dans votre profil en ligne votre compréhension de la langue seconde officielle et votre capacité à vous exprimer dans cette langue.

Afin que votre candidature soit prise en considération, assurez-vous que les renseignements fournis dans votre curriculum vitae et votre lettre de présentation démontrent clairement comment vous répondez à chacun des critères suivants :

Études et expérience

- Un diplôme d'une université reconnue dans un domaine pertinent, ou combinaison acceptable d'études, de formation liée au poste et/ou d'expérience ;
- Expérience en gestion au niveau de la direction ou d'un cadre supérieur dans le secteur privé ou public (de préférence dans une grande organisation syndiquée et complexe) ;
- Expérience dans la gestion stratégique, impliquant l'élaboration et la mise en œuvre d'initiatives stratégiques, le changement organisationnel et les techniques de gestion qui favorisent la bonne gouvernance et améliorent les performances de l'organisation ;
- Expérience au sein d'un conseil d'administration ou à travailler avec un conseil d'administration d'une grande entreprise publique et/ou privée ;
- Expérience dans un ou plusieurs des domaines suivants :
 - le secteur culturel, de la radiodiffusion, diffusion en ligne, du journalisme, des médias ou de la production, de la programmation pour les enfants, des technologies de l'information ou du multimédia, y compris l'innovation et la transformation numériques ;
 - les plateformes ou services numériques, les médias sociaux ou civiques, le développement ou la distribution de contenu numérique ;
 - des communications, du marketing, des affaires gouvernementales ou des affaires publiques ;
 - des ressources humaines, de la diversité, équité et inclusion et/ou des relations de travail ;
 - de la comptabilité, de la gestion financière ou des risques financiers ; ou
 - de l'immobilier et de la gestion de projets, ou de la pratique du droit ; et
- Expérience des relations avec le gouvernement fédéral, de préférence avec des hauts fonctionnaires, serait un atout.

Si votre candidature est retenue pour un examen approfondi, les critères suivants seront évalués :

Connaissances, compétences et aptitudes

- Connaissance du mandat et des activités de CBC/Radio-Canada ainsi que du cadre législatif dans lequel elle évolue ;
- Connaissance du domaine financier et des saines pratiques de gouvernance d'entreprise, de la planification stratégique et du suivi et de l'évaluation du rendement ;
- Compréhension des tendances mondiales, sociétales et économiques, de la justice sociale, des intérêts du public et des consommateurs, du cadre stratégique du gouvernement fédéral et de la façon dont tous ces éléments sont liés à CBC/Radio-Canada et ont un impact sur elle ;
- Compréhension des tendances des marchés, des services et des technologies numériques et de l'évolution de la création et de la consommation d'informations et de divertissements par le public variés ; l'environnement et les objectifs des politiques publiques pour les organisations de médias publics à l'échelle internationale ; et de la façon dont ces éléments sont liés et ont un impact sur CBC/Radio-Canada ;
- Compréhension de l'importance et de la manière dont un radiodiffuseur public ou une institution publique peut susciter la confiance de son public et être à l'écoute de celui-ci ;
- Connaissance du monde des médias et des nouvelles tendances en matière de radiodiffusion et de diffusion en ligne, ainsi que de la sécurité des journalistes, des défis qu'engendrent la concurrence de plus en plus forte et les changements technologiques dans l'industrie et dans l'environnement plus large des communications, serait un atout ;
- Compétences supérieures en matière de communication, tant écrite qu'orale ;
- Capacité de développer, d'entretenir et de gérer les relations avec le conseil d'administration et les partenaires de CBC/Radio-Canada, notamment les créateurs, les organismes gouvernementaux et les parties intéressées, afin d'établir des relations et des réseaux efficaces en vue de favoriser la créativité et l'innovation dans les partenariats et la programmation ;
- Capacité supérieure de diriger et de gérer la Société pour qu'elle s'acquitte de son mandat conformément à la *Loi sur la radiodiffusion* et aux paramètres établis par le conseil d'administration ;
- Capacité d'apporter une vision à la Société, de réaliser son orientation stratégique et de définir ses priorités et stratégies à long terme ;
- Capacité de diriger et motiver les employés de CBC/Radio-Canada et de mobiliser leur énergie et leur talent en vue d'atteindre des buts communs ; et

- Capacité de positionner la Société pour qu'elle soit en mesure de suivre l'évolution rapide de l'industrie de la radiodiffusion dans un monde numérique et aux besoins changeants des auditoires.

Exigences linguistiques

La maîtrise des deux langues officielles serait préférable.

*Si votre candidature passe à l'étape suivante du processus, nous communiquerons avec vos références afin de vérifier que vous rencontrez les critères de sélection ci-haut mentionnés et que vous possédez les **qualités personnelles** suivantes :*

- Leader stratégique et innovant
- Normes éthiques et intégrité élevées
- Tact et diplomatie
- Jugement sûr
- Compétences supérieures en relations interpersonnelles
- Collégialité

Facteurs d'admissibilité et conditions d'emploi

Les personnes nommées doivent se conformer aux Lignes directrices en matière d'éthique et d'activités politiques à l'intention des titulaires de charge publique tout au long de leur mandat comme terme et condition d'emploi. Vous pouvez consulter ces lignes directrices sur le site Web des nominations par le gouverneur en conseil, sous Formulaires et documents de référence.

Toutes les personnes nommées seront assujetties à la *Loi sur les conflits d'intérêts*. De plus, les titulaires de charge publique nommés à temps plein doivent soumettre au Commissariat aux conflits d'intérêts et à l'éthique, dans les 60 jours qui suivent la date de leur nomination, un rapport confidentiel dans lequel ils déclarent leurs biens et exigences ainsi que leurs activités extérieures. Pour plus d'information, veuillez consulter le site Web du Commissariat aux conflits d'intérêts et à l'éthique.

Les personnes nommées devront respecter les normes de probité les plus élevées et démontrer des comportements en milieu de travail empreints de respect, d'égalité et de dignité envers toutes les personnes avec lesquelles elles interagissent au travail, en tout temps. Le Code de valeurs et d'éthique du secteur public décrit les valeurs et les comportements attendus des fonctionnaires incluant la valorisation de la diversité et la création d'environnements de travail exempts de harcèlement et de discrimination. Les personnes nommées par le gouverneur en conseil devront défendre et respecter ces valeurs et principes d'une manière positive et active.

Les personnes nommées doivent être un citoyen canadien résidant habituellement au Canada (prévu par la loi).

Les personnes nommées ne doivent pas (directement ou indirectement, notamment en qualité de propriétaire, d'actionnaire, d'administrateur, de dirigeant ou d'associé) participer à une entreprise de radiodiffusion, posséder un intérêt pécuniaire ou un droit de propriété dans celle-ci ou avoir pour principale activité la production ou la distribution de matériaux ou sujets d'émissions essentiellement destinés à être utilisés par celle-ci (prévu par la loi).

Le conseil d'administration tient au moins six réunions régulières par année, soit en personne ou par vidéoconférence. Les réunions en personne se tiennent alternativement à Ottawa, Montréal et Toronto.

Un lien à cette annonce paraîtra dans la *Gazette du Canada* afin de permettre au gouverneur en conseil de trouver des personnes qualifiées pour ce poste. Cependant, le recrutement ne se limite pas à cette seule façon de procéder.

Un bassin de candidats qualifiés pourrait être établi et utilisé pour des possibilités de nomination semblables.

Comment postuler

L'examen des candidatures commencera le 12 avril 2024 à 11:59. Les candidats et candidates sont vivement encouragé(e)s à soumettre leur candidature avant cette date, accompagnée d'un curriculum vitae et d'une lettre de présentation adressés à la firme de recherche de cadre.

Les candidatures continueront d'être acceptées après cette date et pourront être prises en considération jusqu'à ce qu'une nomination au poste soit faite.